



Extrait de délibération

Identifiant
2021-04-01

Bureau syndical 12 avril 2021 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le lundi premier février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 2 avril 2021
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 2
Votants : 9

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique SAUZE Magalie	AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic

Valorisation de la randonnée

La commission tourisme désire valoriser l'intégralité de l'offre de randonnée du territoire sur le site Internet osezlagatine.com en affichant chaque circuit sur la page « Rando et Balade » et non plus en renvoyant sur les sites partenaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

Les différents circuits sont actuellement saisis dans la base de données touristiques départementale (SIT). Il s'agit donc de valoriser l'offre présente dans le SIT pour mutualiser la mise à jour des circuits.

Cette offre de randonnée sera valorisée sur le site Internet Cirkwi.com. Cirkwi est devenu le spécialiste de la diffusion numérique des itinéraires et points d'intérêts touristiques en France et en Belgique. Plus de quatre millions de fiches ont été consultées sur les douze derniers mois (sur le site Internet et l'application grand public).

Cirkwi propose un outil métier permettant de promouvoir l'offre de randonnée présente sur son site grand public de façon intégrée sur les sites internet de ses partenaires. L'offre valorisée sur cet outil est ciblée géographiquement.

Afin d'obtenir cet outil, il est nécessaire de signer un contrat avec Cirkwi pour pouvoir bénéficier de la licence et s'acquitter annuellement des frais liés à son utilisation. **Le montant de la licence est de 475,20€ TTC /an.**

L'utilisation de cette licence est un coût moindre par rapport à un développement du site Internet. Le devis de Tabula Rasa pour un tel développement (identique aux fonctions de l'outil Cirkwi) s'élève à 5 282 € TTC. La commission tourisme préfère donc utiliser l'outil métier Cirkwi, malgré les frais de licence à payer annuellement.

Le Bureau syndical décide de valider l'offre de Cirkwi pour un montant de 475,20€ TTC et d'autoriser le président à signer ce devis et le contrat d'utilisation de la licence et régler les coûts correspondants.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD